

Pascal FREUND
2007
Proviseur, Directeur du CFA
Pascal.freund@ac-strasbourg.fr

vendredi 19 octobre

Objet : compte rendu de la réunion positionnement du 17 octobre dernier

Quelques réflexions émises par les participants lors de la réunion sur le positionnement du mercredi 17 octobre. C'est en même temps une ébauche de « cahier des charges » du positionnement

- Le positionnement est une des actions phare du CFA, à l'instar de la politique nouvelle que nous souhaitons impulser en ce qui concerne les livrets d'apprentissage, les contacts plus étroits avec les MA ou l'exigence de travail personnel que nous attendons des apprentis.
- A ce titre, Eric Minni tiendra un tableau de bord année après année avec les résultats quantitatifs : nombre de présents apprentis, familles, MA, nombre de remédiations scolaires proposées en maths et en français. L'objectif est d'associer à ces rencontres le maximum de MA et de jeunes accompagnés de leurs parents.
- Cette année, nous avons fait un peu moins bien que l'an dernier en terme de participation des MA et des usagers (à vérifier une fois le tableau de bord constitué). Nous devons rester vigilant pour l'avenir. Aussi, il a été rappelé que **l'appel téléphonique préalable par le professeur référent** permet d'augmenter la participation. Il semble utile voire nécessaire de rappeler - courtoisement mais fermement - à tous les participants **leur obligation de participation**. L'appel téléphonique ne suffit pas, surtout lorsqu'il survient quelques jours avant la rencontre. **Il faut donc qu'il soit précédé** d'une information écrite envoyée préalablement sous deux formes : une information dans le dossier d'inscription (décrire précisément en quoi consiste le positionnement qui n'est pas une réunion mais une rencontre quasiment individualisée, préciser les semaines concernées et les dates précises des rendez vous par filière) ainsi qu'un courrier envoyé par la direction du CFA (familles + entreprises). L'appel téléphonique donc vient clore et parfaire un dispositif d'information efficace en amont.
- La personne attendue de l'entreprise est le MA, c'est-à-dire plus précisément celui qui s'occupe au quotidien du jeune.
- Dès cette année, pour tous les **MA n'étaient non présents au positionnement, les professeurs référents doivent prévoir une rencontre en entreprise avant la mi-novembre** pour faire le point ;
- les objectifs du positionnement dépassent largement le simple renforcement des compétences en maths et en français. Car le positionnement marque une volonté forte de la communauté éducative de travailler en liaison avec l'entreprise et les familles. A ce titre, il participe de l'image que nous renvoyons à l'extérieur. Il illustre aussi une volonté de "coacher" et accompagner le jeune, y compris dans une visée éducative où les aspects "humains" et les facteurs de motivation sont fondamentaux dans la réussite attendue. C'est pourquoi la posture et l'attitude que nous adoptons pendant le

positionnement, tout comme l'adoption d'un protocole de questions qui vont servir de guide à l'entretien, sont aussi fondamentales

- Pour cette raison, nous devons élaborer l'an prochain un guide ou protocole d'entretien qui prévoit explicitement les questions à poser par exemple : "racontez-nous votre rentrée scolaire, comment s'est-elle passée, dans quel état d'esprit êtes-vous par rapport à vos "années collège" (l'impression de la famille est fondamentale ici), quels étaient vos résultats précédents et quels sont vos premiers résultats au CFA, comment vous-même et votre MA évaluez vos premiers pas en entreprise (le jeune est-il à l'heure, comment se comporte-t-il avec les autres, respecte-t-il les consignes, prend-il des initiatives, pose-t-il des questions...), avez-vous déjà présenté le livret d'apprentissage au MA (une petite piqure de rappel sur le livret d'apprentissage et le document de liaison pourra être utile à ce stade de l'entretien), quels types de tâches réalisez-vous actuellement en entreprise (on pourra insister ici, le cas échéant, à la nécessité de varier les tâches et donc les situations d'apprentissage, comment gérez-vous votre vie personnelle, quid de votre hygiène de vie (importance de la famille ici). Il faudra également informer les apprentis, le MA et les parents sur les méthodes et sur les outils pédagogiques mis en place lors des soutiens.

- Au moment des rencontres, la présence de tous les professeurs prévus sur le tableau de constitution des "binômes" est indispensable : il semble périlleux de se retrouver et de faire seul un entretien de positionnement. L'idéal est d'avoir un professeur référent du métier et un professeur d'enseignement général, membre de la direction ou autre. Réaliser un entretien efficace, où l'empathie est de mise suppose un peu d'expérience de la part du professeur.

- Certains professeurs ne connaissent pas ou peu les apprentis le jour du positionnement. Ce n'est pas un facteur négatif : on peut réaliser un bon entretien de positionnement sans connaître le jeune.

- Dans de nombreux cas, la conclusion du positionnement est que le jeune n'a pas réellement besoin d'un soutien supplémentaire mais a « simplement » besoin d'accomplir régulièrement son travail personnel, au CFA et à la maison. D'où l'importance d'une charge raisonnable de travail à maintenir et à donner régulièrement par les professeurs et à bien contrôler en retour.

- Les conseils d'enseignement qui suivent la présente réunion bilan seront l'occasion de **vérifier la pertinence des demandes de soutien émises** pendant le positionnement et de valider ces demandes. De la même manière, il s'agira de définir quels sont les apprentis, absents au positionnement, qui relèveraient du dispositif de soutien. A cet effet, les fiches de positionnement devront être disponibles en conseil d'enseignement. Elles seront toujours consultables au bureau du CPE, l'idéal étant de constituer à terme une banque de données numérisée.

- La forme et les modalités de soutien devront être définies collégalement par le groupe de formateurs qui prendront en charge ce soutien.

- Le terme "soutien" est-il adapté à ce que l'on souhaite mettre en oeuvre ? Ne faut-il pas plutôt parler d'accompagnement pédagogique ?

- Pour régler le problème d'utilisation de la ligne téléphonique, dans la salle de travail réservée aux professeurs au 1^{er} étage du CFA, il sera procédé au contrôle de la ligne et au dépôt d'un nouveau poste de téléphone traditionnel (poste avec fil).

- enfin, la direction du CFA a regretté que les professeurs d'enseignement général n'aient pas tous été présents à ce bilan du positionnement.

Pascal Freund, proviseur